



Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Avenue Eugène-Rambert 22 • CH-1005 Lausanne • Switzerland

Responsable: Gilbert Cujean

+41 76 / 588 64 24

gc@deltalink.org

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

### à l'Assemblée générale extraordinaire de dissolution de l'Association La Sarraz, le 9 juin 2008

#### Rapport sur l'état de l'Association et les motifs de dissolution (point 2.2 de l'ordre du jour)

L'essentiel de l'activité 2008 a été de préparer et de participer à l'audience de jugement de notre affaire contre Pierre-Yves RoCHAT, ainsi que de préparer les Assemblées générales de ce jour et les modalités de dissolution de notre association.

Je ne reviendrai pas sur l'affaire Pierre-Yves RoCHAT qui a fait l'objet d'un point à l'ordre du jour de notre Assemblée générale ordinaire.

En février de cette année, je me suis rendu au Burkina Faso et au Togo. Dans ce dernier pays, j'ai passé plusieurs jours à aider notre partenaire Graphic Import Togo à mettre en liquidation ce qui restait du matériel amené à Lomé à fin 2004 dans un fameux camion. J'en ai aussi profité pour discuter de notre contentieux avec Jean-Jacques Aebi (le patron de Graphic Import). Nous avons décidé que DeltaLink prenait à sa charge la moitié des frais d'importation de ce matériel, soit **CHF 1'497.-** (passés dans les comptes 2007), et que Graphic Import réglait le solde de son compte par un paiement de **CHF 7'500.-** (ce qui a été fait le 29 février dernier). Je tiens à remercier J.-J. Aebi pour son esprit de coopération et sa bonne volonté dans cette affaire qui a cumulé toutes sortes de difficultés et de malchances.

Quant aux modalités de dissolution, elles vont nous occuper jusqu'à la fin de la présente Assemblée générale... je vous les laisse donc découvrir au fur et à mesure.



Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Avenue Eugène-Rambert 22 • CH-1005 Lausanne • Switzerland

Responsable: Gilbert Cujean

+41 76 / 588 64 24

gc@deltalink.org

Un bref rappel historique permettra à chacun de remettre certains éléments en perspective et de rafraîchir sa mémoire:

C'est en août 2000 que DeltaLink a été constituée à La Sarraz. Les débuts ont été chaotiques, il a fallu apprendre beaucoup de choses d'un métier que nous inventions un peu au fur et à mesure. M. Jean-Marc Baumgartner fut notre fidèle technicien à tout faire. Il récoltait le matériel en entreprise, le testait à l'atelier, gardant le meilleur, jetant le pire. De mon côté, j'ai partagé mon activité entre le travail d'atelier (essentiellement le conditionnement pour l'expédition) et toute l'administration, les relations commerciales, la communication et la représentation. J'ai ainsi fait plusieurs voyages de prospection en Afrique de l'ouest et un intense lobbying auprès des entreprises potentiellement donatrice de matériel.

De 2001 où on manque de donateurs de matériel, à 2003 où c'est les clients qui sont difficiles à trouver, on passe d'un extrême à l'autre. Impossible d'établir une vitesse de croisière commerciale qui assure un avenir à l'opération. Entre-temps, en septembre 2002, DeltaLink est choisie par Genilem pour un «coaching» de 3 ans... qui sera une déception et n'amènera pas grand chose d'intéressant. Et ce sera une lente descente aux enfers, avec le licenciement de Jean-Marc Baumgartner en octobre 2003, ma propre mise au chômage en janvier 2004, puis mon désir de tout arrêter à la fin de cette même année: après 4 ans, je n'étais pas parvenu à faire de DeltaLink une activité permettant à quelques personnes de vivre d'un salaire équitable, même modeste, autant tout arrêter!

C'est alors que Pierre-Yves RoCHAT a demandé à reprendre les rênes, à condition de pouvoir s'attribuer les 2/3 de la marge brute d'exploitation. Le Comité a accepté cette proposition dans un esprit de confiance... et les résultats ont été nettement plus mauvais que jamais auparavant, sans parler des malversations que nous ignorions encore. Au début 2006, le Comité avait décidé de remettre tout le pouvoir à Pierre-Yves RoCHAT, en se retirant et en lui laissant former une nouvelle direction, car ses méthodes ne répondaient pas à nos désirs de transparence et d'éthique. Prétextant qu'il était inadmissible qu'il doive refaire un site Web dont il ne s'était jamais préoccupé jusque là, il a donné sa démission le 14 mai 2006, avec effet au lendemain, date de l'Assemblée générale.

Mais, même si DeltaLink n'a vécu qu'environ 7 ans en activité, ne perdons pas de vue les points positifs et réjouissants qui ont émaillés ce parcours. En vrac:

- Plus de 6'000 objets significatifs (unités centrales, moniteurs, imprimantes) ont été revendus, en grande majorité en Afrique de l'ouest.



Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Avenue Eugène-Rambert 22 • CH-1005 Lausanne • Switzerland

Responsable: Gilbert Cujean

+41 76 / 588 64 24

gc@deltalink.org

- Des centaines et des centaines d'accessoires, de pièces de rechange et autres petits matériels ont suivi le même chemin.
- En février dernier, encore, j'ai vu du matériel que nous avons exporté il y a plusieurs années et qui est toujours fonctionnel, malgré des conditions climatiques et environnementales très dures.
- En Suisse, environ 70 tonnes de matériel a été mis au rebut dans le circuit SWICO pour une destruction respectueuse de l'environnement.
- L'activité de l'Association DeltaLink a été saluée par nombre d'organisations d'aide au développement ou humanitaires avec lesquelles nous avons coopéré, dont: Terre des Hommes Suisse, Morija, Winds of Hope, l'OSEO, etc.
- D'importantes entreprises et institutions romandes nous ont fait confiance en nous chargeant d'enlever leur matériel usagé, souvent en quantité remarquable. Voici quelques noms parmi beaucoup d'autres: Lombard Odier Darier Hentsch (LODH), Philip Morris, Nestlé, le groupe Richemont, Novartis, ELCA Informatique, Edipresse, la Radio Suisse Romande, l'Université de Lausanne, Piaget, le Crédit Lyonnais, Firmenich, la Ville de Genève, la Ville de Bienne, Lausanne-Tourisme, Swisscom, La Vaudoise Assurances, Beckman Coulter, Logitech, le Haut Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés, le CICR, etc.
- La presse nous a consacré plusieurs articles dans 24 Heures, la Presse du Nord Vaudois, Le Courrier, La Liberté.  
J'ai été interviewé par RSR la 1ère et Couleur 3, et MaxTV nous a consacré 2 ou 3 reportages sur la TV locale.  
En Afrique, j'ai eu l'occasion d'interviews sur des TV locales et d'articles dans quelques journaux, au Burkina Faso et au Togo. J'ai même participé durant 3 heures à une émission sur une radio privée à Niamey, au Niger.
- J'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes —et quelques fois des «personnages»— extraordinaires, tant en Suisse qu'en Afrique, et plusieurs sont devenus des amis fidèles.
- Une quantité importante d'informations positives sur le Tiers-Monde a pu être diffusée par le canal de nos activités et de nos relations publiques.
- Les manifestations que nous avons organisées ont été appréciées, que ce soit le mémorable souper de soutien «méchoui» ou les «3e samedis» portes ouvertes à La Sarraz.



Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Avenue Eugène-Rambert 22 • CH-1005 Lausanne • Switzerland

Responsable: Gilbert Cujean

+41 76 / 588 64 24

gc@deltalink.org

La liste pourrait encore s'allonger d'événements marquants qui ont entourés l'existence de DeltaLink, le temps manque, ici et maintenant, et les souvenirs ne reviennent de toute façon pas tous en même temps...

Depuis notre Assemblée générale du 15 mai 2006, l'Association DeltaLink est donc en phase de liquidation. À quelques broutilles près, le stock a été vidé, les locaux libérés, la plupart du matériel non informatique revendu. La pénible affaire créée par Pierre-Yves Rochat est maintenant réglée. Il ne nous reste donc plus qu'à dissoudre l'Association en respectant les formes et en faisant preuve de générosité et de bon sens.

Cette Assemblée générale extraordinaire a été convoquée spécialement pour dissoudre l'Association, comme les statuts le prévoient à l'art. 3.2, § 6. La convocation a été envoyée plus de 20 jours avant la date de la séance. Cette AG est donc valable et peut délibérer.

## **Dissolution de l'Association**

(point 2.2 bis de l'ordre du jour, ajouté en début de séance)

La décision formelle de dissolution doit être prise par l'AG et acceptée par 2/3 des membres présents.

Discussion puis vote de l'Assemblée générale extraordinaire.

## **Présentation de la situation financière**

(point 2.3 de l'ordre du jour)

La réalisation des actifs a permis de redresser la situation financière.

Grâce aux bonnes relations que j'ai conservées avec nos clients d'avant 2005, la liquidation du stock s'est bien déroulée, et 2006 et 2007 ont été des années bénéficiaires. Du fait de la cessation d'activité, les frais ont aussi été limités au strict minimum (pas de frais de collectes, plus de loyer dès 2007).

Sur le plan du contentieux, hormis la victoire contre Pierre-Yves Rochat, j'ai déjà mentionné le règlement du contentieux avec Graphic Import. Seule la livraison litigieuse de Pierre-Yves Rochat à M. Issa M'Boup doit être considérée comme perdue et représente CHF 4'125.- hors taxes.



Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Avenue Eugène-Rambert 22 • CH-1005 Lausanne • Switzerland

Responsable: Gilbert Cujean

+41 76 / 588 64 24

gc@deltalink.org

La situation financière à mon égard a été totalement rétablie: non seulement le solde de près de CHF 30'000.- en ma faveur à fin 2005 a pu être intégralement payé, mais un certain nombre de frais et de dédommagements, concernant la liquidation et la procédure contre Pierre-Yves Rochat, pourront également m'être aloués.

Pour mémoire, je tiens à rappeler que Delta-System Sàrl, la société de services que j'ai avec mon fils, a fait en 2004 et 2006 deux abandons de créances pour un total d'environ CHF 50'000.- et que ces dons ne sont bien entendu pas remis en cause.

La situation financière est donc telle que la Comité a le plaisir de vous proposer de répartir le solde des actifs de la manière suivante:

- un don de CHF 5'000.- réparti entre 4 bénéficiaires,
- le transfert du solde des actifs et des passifs au président, à ses propres risques, avec charge d'assumer les derniers frais et d'encaisser les derniers revenus éventuels.

C'est ce dont nous allons parler dans les deux points suivants de l'ordre du jour.

## Propositions du Comité pour la répartition des actifs (point 2.4 de l'ordre du jour)

Le Comité de l'Association DeltaLink propose à l'Assemblée générale de procéder aux dons suivants:

- CHF 2'000.- à l'Association «**SuissePartage**», représenté par M. John Métral. Cette organisation a été cliente de DeltaLink qui l'a aidée à conditionner du matériel à destination du Sénégal en 2004 et 2005. Son action est concentrée sur le Sénégal et notre don serait consacré à un petit projet de moulin à mil. M. John Métral vous en dira plus dans quelques instants.
- CHF 1'000.- à l'Association «**Direction N'Tolo**», représentée par M. Pascal Briod. Cette équipe de jeunes vaudois aide un village camerounais à scolariser ses enfants et à développer diverses activités. Ce qui est extraordinaire,



Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Avenue Eugène-Rambert 22 • CH-1005 Lausanne • Switzerland

Responsable: Gilbert Cujean

+41 76 / 588 64 24

gc@deltalink.org

c'est que ces jeunes gens étaient âgés de 9 ans quand ils ont commencé leur action, avec une intelligence et un bon sens remarquables.

M. Pascal Briod vous expliquera le parcours atypique de son Association.

- CHF 1'000.- à l'organisation «**Mil pour la Sahel**», que j'ai créée à titre privé et dont je vous dirai quelques mots à mon tour.
- CHF 1'000.- enfin, pour lesquels le Comité aimerait recevoir des propositions de l'Assemblée générale. Nous vous écouterons à ce sujet.

Place maintenant à quelques explications par les bénéficiaires proposés.

*[Note: Après discussion, l'Assemblée générale a décidé de partager le don de CHF 1'000.- pour moitié entre «Direction N'Tolo» et «Mil pour le Sahel» (voir le PV).]*

## Proposition de transfert du solde des actifs et des passifs

(point 2.5 de l'ordre du jour)

Le Comité propose donc à l'Assemblée générale de transférer au président le solde des actifs et des passifs, à ses propres risques, avec charge d'assumer les derniers frais et d'encaisser les derniers revenus éventuels.

Les actifs sont constitués de:

Actifs (à recevoir, créances rachetées par GC):		
Cession de la créance M'Boup (CHF 4'125.-)	p. m.	100.00
Transpalette et petit outillage	p. m.	100.00
Solde accessoires divers (souris, câbles, etc.)	p. m.	100.00
Solde opération Profitel	estimé	100.00
Ristourne du Tribunal (frais de détails non demandés)		250.00
Ristourne TVA Q1.2008		48.30
Solde dû à DeltaLink au Burkina Faso (300'000 F CFA)		750.00
		1'448.30





Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Avenue Eugène-Rambert 22 • CH-1005 Lausanne • Switzerland

Responsable: Gilbert Cujean

+41 76 / 588 64 24

gc@deltalink.org

Les passifs sont constitués de:

Passifs (à payer, seront assumés par GC):		
Frais d'organisation AG	estimé	100.00
Collation à l'Assemblée générale	estimé	400.00
Impôts 2007 + 2008	estimé	150.00
Frais de radiation au RC et publications FOSC	estimé	650.00
Autres frais de dissolution	estimé	100.00
Noms de domaines <deltalink.org> et <deltalink.ch>, 3 ans		129.00
Hébergement du site Internet, 1 année		120.00
		1'649.00

La différence de CHF 200.70 au Passif sera ajoutée au solde du compte postal une fois les paiements et dons effectués, et ce solde prévisible de CHF 386.74 transféré à votre serviteur.

L'Assemblée générale doit accepter ce transfert.

## Présentation des comptes 2008

(point 2.6 de l'ordre du jour)

Après tout ce qui vient d'être dit et décidé, il n'y a qu'à écouter le rapport des vérificateurs et répondre aux questions éventuelles.

## Mandat de l'Assemblée au président pour l'exécution de la dissolution de l'Association DeltaLink

(point 2.8 de l'ordre du jour)

Ce mandat nomme votre serviteur comme liquidateur et le charge de procéder aux opérations finales mettant définitivement fin à notre association. Son approbation devra réunir au moins les 2/3 des membres présents:



Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Avenue Eugène-Rambert 22 • CH-1005 Lausanne • Switzerland

Responsable: Gilbert Cujean

+41 76 / 588 64 24

gc@deltalink.org

## Mandat de l'Assemblée générale de l'Association DeltaLink à Gilbert Cujean

*Le présent mandat est confié à Gilbert Cujean par l'Assemblée générale extraordinaire de dissolution, convoquée spécialement, et qui a tenu séance le 9 juin 2008 à La Sarraz. Les organes de l'Association sont dissous. **Ce mandat nomme Gilbert Cujean, actuellement président, comme liquidateur avec signature individuelle.***

*Le liquidateur est chargé de procéder à la dissolution de l'Association. Il procédera à toute opération nécessaire à cette mission et plus particulièrement aux suivantes:*

- *La radiation de l'Association du Registre du Commerce du Canton de Vaud, y compris toutes les publications nécessaires à cette radiation (FOSC).*
- *La déclaration fiscale du dernier exercice partiel (2008).*
- *Une information de la dissolution par courrier ou courriel aux anciens clients, fournisseurs et autres relations d'affaires encore connus de l'Association.*
- *La publication du procès-verbal de l'Assemblée de dissolution sur le site Internet de l'Association et le maintien actif de ce site au moins jusqu'à fin 2009.*
- *Le maintien de la propriété et la protection des noms de domaines «deltalink.org» et «deltalink.ch», au moins jusqu'à fin 2010.*
- *Le maintien ouvert du compte postal de DeltaLink, jusqu'à la radiation formelle du Registre du commerce.*
- *Le règlement à sa charge comme à son profit de tout contentieux relatif à l'Association DeltaLink ouvert avant la radiation formelle du Registre du commerce, à l'exception de ce qui pourrait résulter d'une malversation actuellement inconnue.*

*Le présent mandat a été adopté par l'Assemblée générale, par \_\_\_ voix contre \_\_\_, avec \_\_\_ abstentions.*

*Le certifie:*

*[signatures]*

*La Sarraz, le 9 juin 2008*





Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Avenue Eugène-Rambert 22 • CH-1005 Lausanne • Switzerland

Responsable: Gilbert Cujean

+41 76 / 588 64 24

gc@deltalink.org

## Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire de dissolution

(point 2.9 de l'ordre du jour)

Je pense que tout a été dit... sauf ceci:

En mon nom personnel et au nom de notre Association, j'aimerais remercier très sincèrement et chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à nos activités:

- Jean-Marc Baumgartner, le fidèle employé à l'amitié sincère, sur lequel j'ai pu m'appuyer pendant 3 ans;
- Nicole Steffan, Charles C. Riolo et Jacques Hämmerli, qui n'ont pas ménagé leur soutien depuis la création de DeltaLink et jusqu'à aujourd'hui, voire certainement demain;
- mon épouse Françoise et mes enfants, à la fois puissants supporteurs et subtiles modérateurs;
- les quelques bénévoles habituels dont les coups de mains ont été à chaque fois d'une efficacité remarquable;
- les membres cotisants qui ont encouragé notre démarche année après année;
- les entreprises romandes qui nous ont donné leur matériel informatique usagé;
- nos clients dans le Tiers-Monde qui nous ont fait confiance;
- les centaines de personnes, correspondants, amis, partenaires, fournisseurs, intermédiaires pour qui l'intensité d'une relation humaine ne se mesure pas en terme de chiffre d'affaires;

... à tous encore une fois MERCI.

**La séance est levée.**

Gilbert Cujean, président / mai 2008